



Calédonienne  
des Eaux

# RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

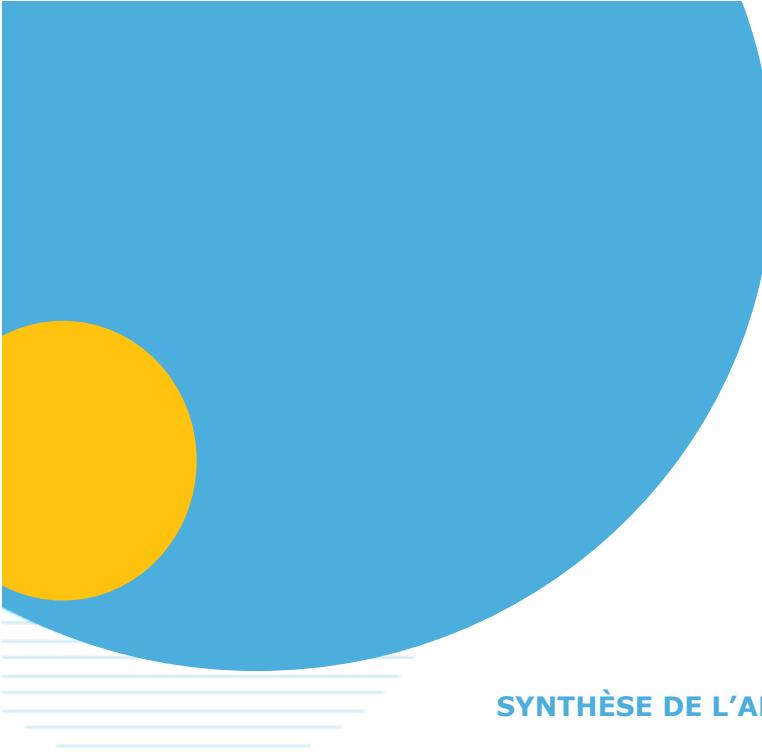
2011

**CONTRAT DE CONCESSION  
POUR LA REALISATION ET L'EXPLOITATION DE  
L'ADDUCTION DE LA TONTOUTA  
POUR LE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION  
EN EAU DU GRAND NOUMÉA**



Syndicat Intercommunal  
du Grand Nouméa

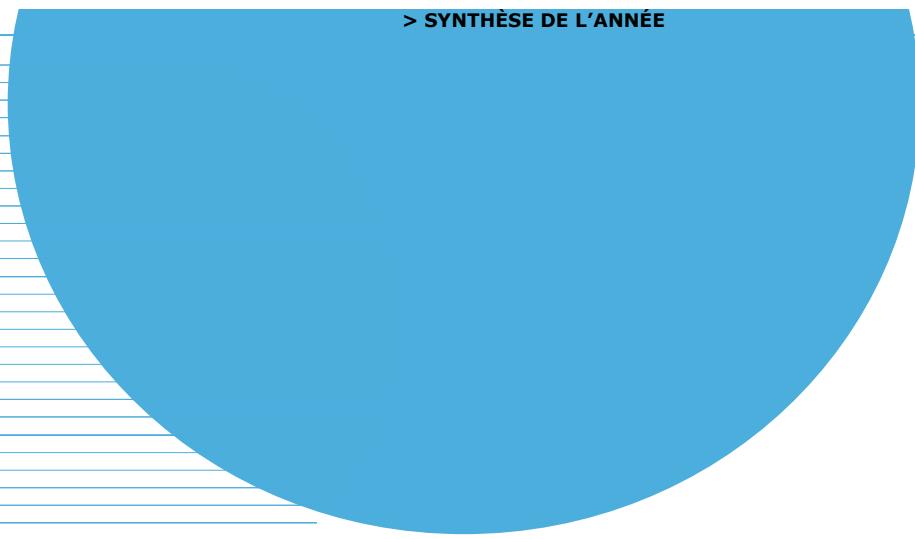




# SOMMAIRE

<b>SYNTHÈSE DE L'ANNÉE .....</b>	<b>5</b>
<b>L'essentiel de l'année .....</b>	<b>7</b>
<b>Les chiffres clés .....</b>	<b>9</b>
<b>Les indicateurs de performance .....</b>	<b>10</b>
<b>Bilans et perspectives .....</b>	<b>12</b>
<b>L'EXECUTION DU SERVICE .....</b>	<b>13</b>
<b>Le contrat .....</b>	<b>15</b>
<b>La description du service .....</b>	<b>17</b>
<b>L'activité du service .....</b>	<b>25</b>
<b>La tarification du service .....</b>	<b>37</b>
<b>Le bilan réglementaire .....</b>	<b>39</b>
<b>Les moyens du prestataire .....</b>	<b>41</b>
<b>LA QUALITE DU SERVICE .....</b>	<b>43</b>
<b>La qualité du produit .....</b>	<b>45</b>
<b>La qualité du service .....</b>	<b>47</b>
<b>Le management qualité .....</b>	<b>51</b>
<b>Le développement durable .....</b>	<b>53</b>
<b>L'analyse du patrimoine .....</b>	<b>55</b>
<b>LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION .....</b>	<b>59</b>
<b>Le compte annuel de résultat de l'exploitation .....</b>	<b>61</b>
<b>Les investissements contractuels .....</b>	<b>63</b>
<b>Les données financières .....</b>	<b>65</b>
<b>Les engagements à caractère financier .....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>69</b>





# SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE .....	7
LES CHIFFRES CLES .....	9
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	10
BILANS ET PERSPECTIVES .....	12





# L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE



## 2011

### > Mars

Mise en place de réunions techniques périodiques entre le SIGN et la CDE concernant le fonctionnement, la maintenance et les travaux relatifs aux installations.

### > Juin

Dépassement de puissance électrique le 1<sup>er</sup> juin, avec démarrage automatique d'une deuxième pompe en période de pointe. L'origine de ce démarrage intempestif n'a pas été déterminée. ENERCAL a consenti une remise exceptionnelle de 50% sur la pénalité de dépassement.

### > Juillet

Changement du Transfo 1000 KVA par SAGEES et SEPAC avec test du DGPT2 au niveau de la côte 23, pompes d'exhaure.  
Modification du programme des contrôleurs de cellules électriques MICOM et renouvellement de ces contrôleurs pour les pompes 1, 3, 4.

### > Août

Remplacement des groupes climatiseurs (à l'entrée de la salle et au fond de la salle).  
Entretien / dépannage par SAAGES du chargeur 48 V du groupe électrogène.

### > Septembre

Renouvellement de vessie et sablage intérieur du ballon anti-bélier côte 100.  
Peinture extérieure des deux cuves de Ouaboudé.

### > Octobre

Changement du transfo de la pompe N°5 par SOCOMETRA.

### > Novembre

Nomination d'un coordinateur technico-administratif dédié à la SADET : Jonathan BOIGUIVIE.  
Proposition d'un cahier des charges par CDE au SIGN pour l'audit technique approfondi des installations.  
Mise en place d'un automate de sécurité XPS et essais avec la collaboration d'ENDEL.

### > Décembre

Audit des installations de la Délégation avec M. Patrice LAVISSE (SYNORGANIS), auditeur auprès du SIGN.



# LES CHIFFRES CLÉS

**4**

communes clientes desservies au 31 décembre 2011.

**4 022 714** m<sup>3</sup> d'eau

produits en 2011 à partir des 11 forages de la nappe alluviale de La Tontouta, soit une augmentation de 7,3% par rapport à 2010.

**0 intervention**

pour fuites sur canalisations

**35,6** F.CFP/jour/abonné du Grand Nouméa (base 2<sup>ème</sup> trimestre 2011).

**14** M.XPF investis en 2011 en opérations de renouvellement sur les réseaux et les ouvrages.

**3 874 563** m<sup>3</sup> d'eau

vendus en 2011, soit une augmentation globale de **9,7 %** par rapport à 2010.

**18 161 639** m<sup>3</sup> d'eau

consommés en 2011 dans le Grand Nouméa, sur la base de 365 jours, soit une baisse globale de **2,5 %** par rapport à 2010. Pour les abonnés domestiques, le ratio de consommation s'évalue à **345 m<sup>3</sup>/abonné/an**.

**4,5 %** de taux d'impayés en décembre 2011 sur les factures émises en 2010.

# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service, qui vous permettront de faire figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**, et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat. Il présente également les données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectées à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalées par un signet numéroté (1) : producteur de l'information = Collectivité ou (2) : producteur de l'information = DDASS.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr)

Thème 1/2	Indicateur 1/2	2011	Unité
<b>Caractéristiques techniques du service</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	171 416	h
	Nombre d'abonnements	4	u
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	60	km
<b>Prix</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> (2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , et 4 <sup>ème</sup> trimestre 2010)	35,61	XPF TTC/m <sup>3</sup>
<b>Indicateurs de performance</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne :		
	- la microbiologie (2)	100	%
	- les paramètres physico-chimiques (2)	96	%
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	70	%
	Rendement du réseau de distribution	97	%
	Indice linéaire des volumes non comptés	6,8	m <sup>3</sup> /km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau	5,0	m <sup>3</sup> /km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0	%
	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	100	%

Caractéristiques techniques du service :

> "Volumes prélevés sur chaque ressource" et "Volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable" : voir chapitre L'ACTIVITE DU SERVICE > LE BILAN HYDRAULIQUE.

>"Volumes vendus" : voir chapitre L'ACTIVITE DU SERVICE > LE BILAN CLIENTS.

Tarification de l'eau et recettes du service :

> "Montant des recettes" : voir chapitre LES COMPTES DE LA DELEGATION.

# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Thème 2/2	Indicateur 2/2	2011	Unité
<b>Indicateurs de performance</b>	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	/ 1000 abonnés
<b>- Pour les services soumis à l'examen de la CCSPL</b>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	Non significatif	
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Non significatif	%
	Taux de réclamations	0	/ 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,5	%
<b>Financement des investissements</b>	Nombre et % de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	Non applicable	%
	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 01/01/2010	Non applicable	%
<b>Actions de solidarité et de coopération</b>	Nombre de demandes d'abandons de créance reçues	0	XPF
	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0	m3

## Référentiel FP2E pour les rapports annuels du délégataire : Pour les services soumis à l'examen de la CCSPL

Par souci de continuité avec la production des données, sont ici présentés les indicateurs de performance du référentiel mis au point par la FP2E en 2004, fournis depuis cette date dans le rapport annuel, et qui ne figurent pas parmi les indicateurs demandés par le décret du 2 mai 2007.

Domaine	Indicateur	2011	2010
<b>Satisfaction des usagers</b>	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui
<b>Accès à l'eau</b>	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Non applicable	Non applicable
<b>Certification</b>	Obtention ISO 9001 version 2000	Oui, CDE	Oui, CDE
	Obtention ISO 14001 des services du délégataire	Non.	Non.
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, CIRSEE	Oui, CIRSEE

# BILANS ET PERSPECTIVES

## > **Mise en service de deux nouveaux postes de livraison :**

Ducos secours à Nouméa, et ZAC PANDA à Dumbéa, dès janvier 2012.

## > **Finalisation des travaux d'automatisme de démarrage et d'arrêt des pompes de l'Aqueduc par ENDEL.**

## > **Renforcement du suivi des installations de SADET par CDE.**

Création d'un poste d'électromécanicien au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, en complément au coordinateur technico-administratif nommé en novembre 2011.

## > **Audit technique approfondi des installations :**

la CDE lance en 2012 un audit complet des ressources et des équipements des forages. Le SIGN lance de son côté un audit complet des autres installations : pompage, ressources et adduction.

## > **Extension du périmètre desservi par la SADET :**

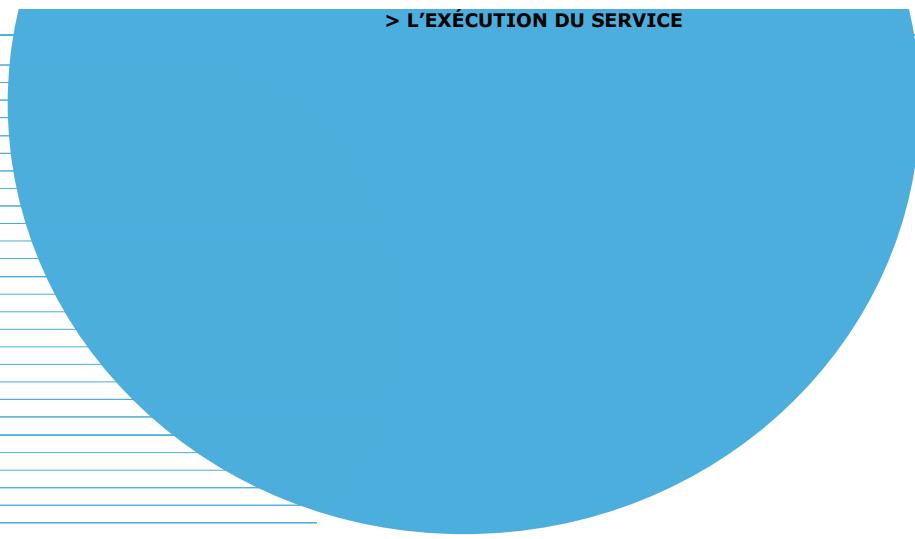
le SIGN lance en 2012 une étude pour étendre l'influence de l'Aqueduc vers des zones non encore desservies par la SADET : Sud de la commune du Mont-Dore et Nord de Dumbéa.

## > **Remise en service de la ressource de la Thy :**

la commune du Mont-Dore a engagé les travaux de réhabilitation de l'adduction de la Thy, avec pour enjeu l'apport d'un million de m<sup>3</sup> de cette ressource pour le Nord du Mont-Dore, en substitution à un achat d'eau à la SADET.

## > **Avenant N°5.**

Un nouvel avenant actant de nouvelles prévisions de volumes et d'un nouveau programme de renouvellement est à mettre au point et à signer dans les meilleurs délais.



# L'EXÉCUTION DU SERVICE

LE CONTRAT .....	15
LA DESCRIPTION DU SERVICE.....	17
L'ACTIVITE DU SERVICE .....	25
LA TARIFICATION DU SERVICE .....	37
LE BILAN REGLEMENTAIRE.....	39
LES MOYENS DU DELEGATAIRE .....	41



# LE CONTRAT

## LE FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

Les travaux de l'Aqueduc du Grand Nouméa ont été achevés fin septembre 2001. Depuis ce jour, la SADET a confié l'exploitation des ouvrages à la Calédonienne des Eaux.

## LES ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES

Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Durée (ans)	Objet
Contrat	31/12/1998	31/12/2048	50	Concession pour la réalisation et l'exploitation de l'adduction de la Tontouta pour le renforcement de l'alimentation en eau du Grand Nouméa
Avenant n°1	16/03/1999	-	-	Autorisation de livraison d'eau à usage agricole et précisions concernant la rémunération du Délégataire
Avenant n°2	01/04/2005	-	-	Révision de la rémunération en raison d'un déséquilibre financier important dû à des investissements réalisés supérieurs aux investissements budgétés générant des charges supplémentaires et à des déficits de recettes liés à des ventes d'eau inférieures aux prévisions.
Avenant n°3	01/07/2009	-	-	Révision quinquennale, baisse de la rémunération, modification de la répartition entre part fixe et part variable
Avenant n°4	01/01/2011	-	-	Prolongation des conditions de l'avenant n°3 sans modification des prévisionnels de consommation et du programme de renouvellement

> **NOTA** > L'avenant N°3 notifiait qu'il fallait travailler sur un nouvel avenant avant fin 2010. L'avenant N°4 fait donc suite à ce point. Celui-ci n'introduit pas de modifications significatives. Un avenant N°5 est à mettre au point à la suite de l'avenant n°4.

# LA DESCRIPTION DU SERVICE

## L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

**L'inventaire des biens du service est détaillé ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise.**

**Les biens de retour :** sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de l'affermage, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés ou réalisés par l'exploitant (CE, 23 mai 1962, Société financière d'exploitations industrielles, rec. CE, p.342).

**Les biens de reprise :** sont ceux qui peuvent être repris par la collectivité en fin de contrat, moyennant un prix et sans que le fermier puisse s'y opposer. Le fermier est censé être propriétaire de ces biens pendant toute la durée du contrat et jusqu'à l'exercice effectif de son droit de reprise par la collectivité (TC, 2 décembre 1968, EDF, rec. CE, p.803, JCP 1969, n° 15908, note J. Dufau)

## ÉQUIPEMENTS ET GÉNIE CIVIL

Les installations principales ont été édifiées pendant la période de construction initiale de 2000 à 2001. Au fur et à mesure des développements urbains qui se sont réalisés le long de l'axe Tontouta-Nouméa, de nouveaux points de livraison ont été créés. L'inventaire détaillé est fourni en annexe.

> **NOTA** > L'inventaire détaillé est fourni en annexe.

Inventaire - Equipement et Génie Civil au 31/12/2011					
Type de site	Nom d'usage du site	Commune	Année de mise en service	Bien de retour/reprise	Capacité
Unité de production eau potable	station de pompage Aqueduc Tontouta	Païta	2001	Bien de retour	96000 m3/jour
Réservoir	réservoir Ouaboudé	Païta	2001	Bien de retour	8000 m3
Point de mesure ou prélèvement	livraison Dumbéa Butte de Koutio	Dumbéa	2008	Bien de retour	-
	livraison Dumbéa Dumbéa sur mer		2006	Bien de retour	-
	livraison Dumbéa Jacarandas		2006	Bien de retour	-
	livraison Dumbéa Koutio 3-4		2001	Bien de retour	-
	livraison Dumbéa Nakutakoin		2006	Bien de retour	-
	livraison Dumbéa ZAC PANDA		2012	Bien de retour	-
	livraison Mont-Dore Limousin	Mont-Dore	2001	Bien de retour	-
	livraison Mont-Dore Robinson		2005	Bien de retour	-
	livraison Mont-Dore Saint Michel		2001	Bien de retour	-
	livraison Nouméa Ducos secours	Nouméa	2011	Bien de retour	-
	livraison Nouméa Mont Té		2001	Bien de retour	-
	livraison Paita Eglise Paita	Païta	2001	Bien de retour	-
	livraison Paita Ondémia		2007	Bien de retour	-
	livraison Paita Réservoir Village		2001	Bien de retour	-
	livraison Paita Savannah		2005	Bien de retour	-
	livraison Paita Tamoia/Karikaté		2009	Bien de retour	-
	livraison Paita Tontouta		2002	Bien de retour	-
Local d'exploitation	salle contrôle Mont Té	Nouméa	2001	Bien de retour	-

## RÉSEAU

### ■ Réseau

Longueurs du réseau de canalisations de distribution d'eau potable - m au 31/12/2011					
Antenne	Diamètre (mm) / Nature	Acier	Fonte ductile	PVC	Total
Antenne Butte de Koutio	110			2	2
	150		10		10
Antenne Dorade	200		4		4
Antenne Dumbéa	350		1072		1 072
Antenne Jacarandas	150		1		1
	250		10		10
Antenne Limousin	150		3		3
	200		690		690
	60		3		3
Antenne Mont Dore	22"	21			21
	300		27		27
	450		7 273		7 273
Antenne Ondémia	300		9		9
Antenne Paita	250		358		358
	350		2 775		2 775
Antenne Savannah	150		2		2
	200		6		6
Antenne Tontouta	200		525		525
Antenne Village	200		6		6
	250		0		0
Champ captant	400	247			247
	600	449			449
	800	1449			1 449
GT Gravitaire	100		8		8
	1000	27 599			27 599
	500	5			5
GT Refoulement	1000	17 188			17 188
	500	28			28
	600	14			14
	800	2			2
Ouaboudé	1000	114			114
Station Pompage Côte 100	1000	43			43
	500	23			23
	600	8			8
	800	34			34
<b>Total</b>		<b>47 224</b>	<b>12 782</b>	<b>2</b>	<b>60 007</b>

## ■ Accessoires de réseau

<b>Accessoires du réseau</b>		
<b>Nature</b>	<b>Nombre au 31/12/2011</b>	<b>Bien de retour/reprise</b>
Vannes *	4	Bien de retour
Ventouses	86	Bien de retour
Vidanges	93	Bien de retour

\* Vannes de sectionnement

## BRANCHEMENTS

Antennes / Branchements / Points de livraison			
Commune	Antenne / Point de livraison	Nombre au 31/12/2011	Bien de retour/reprise
Dumbéa		6	Bien de retour
	livraison Dumbéa Butte de Koutio		
	livraison Dumbéa Dumbéa sur mer		
	livraison Dumbéa Jacarandas		
	livraison Dumbéa Koutio 3-4		
	livraison Dumbéa Nakutakoin		
	livraison Zac Panda		
Mont-Dore		3	Bien de retour
	livraison Mont-Dore Limousin		
	livraison Mont-Dore Robinson		
	livraison Mont-Dore Saint Michel		
Nouméa		2	Bien de retour
	livraison Nouméa Mont Té		
	livraison Ducos		
Païta		6	Bien de retour
	livraison Paita Eglise Paita		
	livraison Paita Ondémia		
	livraison Paita Réservoir Village		
	livraison Paita Savannah		
	livraison Paita Tamoia/Karikaté		
	livraison Paita Tontouta		
<b>Nombre total de branchements</b>		<b>17</b>	

## COMpteurs

Répartition du parc compteurs par date de pose et par diamètre									
Situation au 31/12/2011									
Année de pose / Diamètre	Age compteur	60 mm	80 mm	100 mm	150 mm	200 mm	250 mm	500 mm	Total
2001	9 ans	4		1	4		1	1	11
2002	8 ans				2				2
2005	5 ans		1		1				2
2006	4 ans			1		1			2
2007	3 ans					1			1
2008	2 ans			1					1
2009	1an				1				1
2011	1an				1	1			2
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>22</b>

Répartition du parc compteurs par point de livraison et par diamètre									
Situation au 31/12/2011									
Point de livraison / Diamètre	60 mm	80 mm	100 mm	150 mm	200 mm	250 mm	500 mm	Total	
livraison Dumbéa Butte de Koutio			1						1
livraison Dumbéa Dumbéa sur mer					1				1
livraison Dumbéa Jacarandas				1					1
livraison Dumbéa Koutio 3-4	1					1			2
livraison Dumbéa Nakutakoin			1						1
livraison Mont-Dore Limousin	1			1					2
livraison Mont-Dore Robinson				1					1
livraison Mont-Dore Saint Michel	1			1					2
livraison Nouméa Mont Té			1				1		2
livraison Paita Eglise Paita				1					1
livraison Paita Ondémia					1				1
livraison Paita Réservoir Village	1			1					2
livraison Paita Savannah		1							1
livraison Paita Tamoia/Karikaté				1					1
livraison Paita Tontouta				1					1
livraison Ducos					1				1
livraison Zac Panda						1			1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	

> **NOTA** > La liste détaillée est fournie en annexe.

## LES VARIATIONS DU PATRIMOINE

Les variations sont très rares et liées aux demandes d'implantations de nouveaux points de livraisons.

### ÉQUIPEMENTS ET GÉNIE CIVIL

Equipements et génie civil - Suivi des évolutions sur l'exercice 2011				
Nom d'usage du site	Ajout Suppression Modification	Description	Motif de la variation	Date du PV de remise ou de sortie d'ouvrage
livraison Dumbéa ZAC PANDA	Ajout	Point de mesure ou prélèvement	Demande commune	déc-11
livraison Nouméa Ducos secours	Ajout	Point de mesure ou prélèvement	Demande commune	mars-11

### RÉSEAU

Réseaux - Suivi des évolutions sur l'exercice 2011 - en ml				
Opération	Canalisations (ml)	+(ml)	-(ml)	Date du PV
<b>Situation au 31/12/2010</b>	60 007			
Travaux neufs contractuels (extensions, renforcements)		0	0	
		0	0	
		0	0	
Renouvellements		0	0	
		0	0	
		0	0	
Extensions financées par des tiers		0	0	
		0	0	
		0	0	
Remise gratuite par la collectivité		0	0	
		0	0	
		0	0	
Régularisation de plans		0	0	
<b>Situation au 31/12/2011</b>	60 007			

## ACCESSOIRES, BRANCHEMENTS ET COMPTEURS

<b>Accessoires de réseaux, branchements, compteurs - Suivi des évolutions sur l'exercice 2011</b>				
<b>Nombre</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Variation (nbre)</b>	<b>Variation 2011/2010(%)</b>
Branchements	15	17	2	13%
Compteurs	20	22	2	10%
Vannes *	4	4	0	0%
Ventouses	86	86	0	0%
Vidanges	93	93	0	0%
* Vannes de sectionnement				

# L'ACTIVITÉ DU SERVICE

## LE BILAN HYDRAULIQUE

### NATURE DES RESSOURCES UTILISÉES

#### ■ Localisation des ressources utilisées

La ressource des systèmes d'adduction de la SADET est constituée d'un champ captant situé en rive gauche de la rivière Tontouta sur la commune de Païta.

#### ■ Installations

11 puits sont disposés le long de la berge de la rivière. Les forages sont équipés de 15 pompes. Certains forages ont été équipés de 2, voire 3 pompes, selon leur capacité de production mesurée au cours des essais.

#### ■ Problèmes particuliers

L'exploitation des matériaux extraits du lit de la Tontouta située en aval du champ captant pouvait constituer une menace pour l'intégrité de la ressource exploitée par la SADET. Depuis 2007, une pollution au sel sur le forage du lotissement Beaurivage avait été observée. Des études lancées par le SESER (DAVAR) et la DENV ont permis de mettre en évidence qu'il fallait stopper l'ensemble des prélèvements dans le lit de la Tontouta. La DIMENC, en charge de la réglementation des carrières, a lancé une expertise avec le BRGM. En 2009, les résultats concluent qu'il n'y a pas de recharge naturel en matériaux de la Tontouta. La DIMENC devrait élaborer un arrêté mettant un terme à toutes les extractions dans la Tontouta.

dans les meilleurs délais.

## VOLUMES PRÉLEVÉS

Volumes prélevés par nature de ressources et par ressource (m3)							
	Nature de la ressource	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Forages de la Tontouta	Souterraine	3 923 271	3 766 762	3 574 192	3 659 054	4 234 921	15.7%
<b>Total des volumes prélevés</b>		<b>3 923 271</b>	<b>3 766 762</b>	<b>3 574 192</b>	<b>3 659 054</b>	<b>4 234 921</b>	<b>15.7%</b>

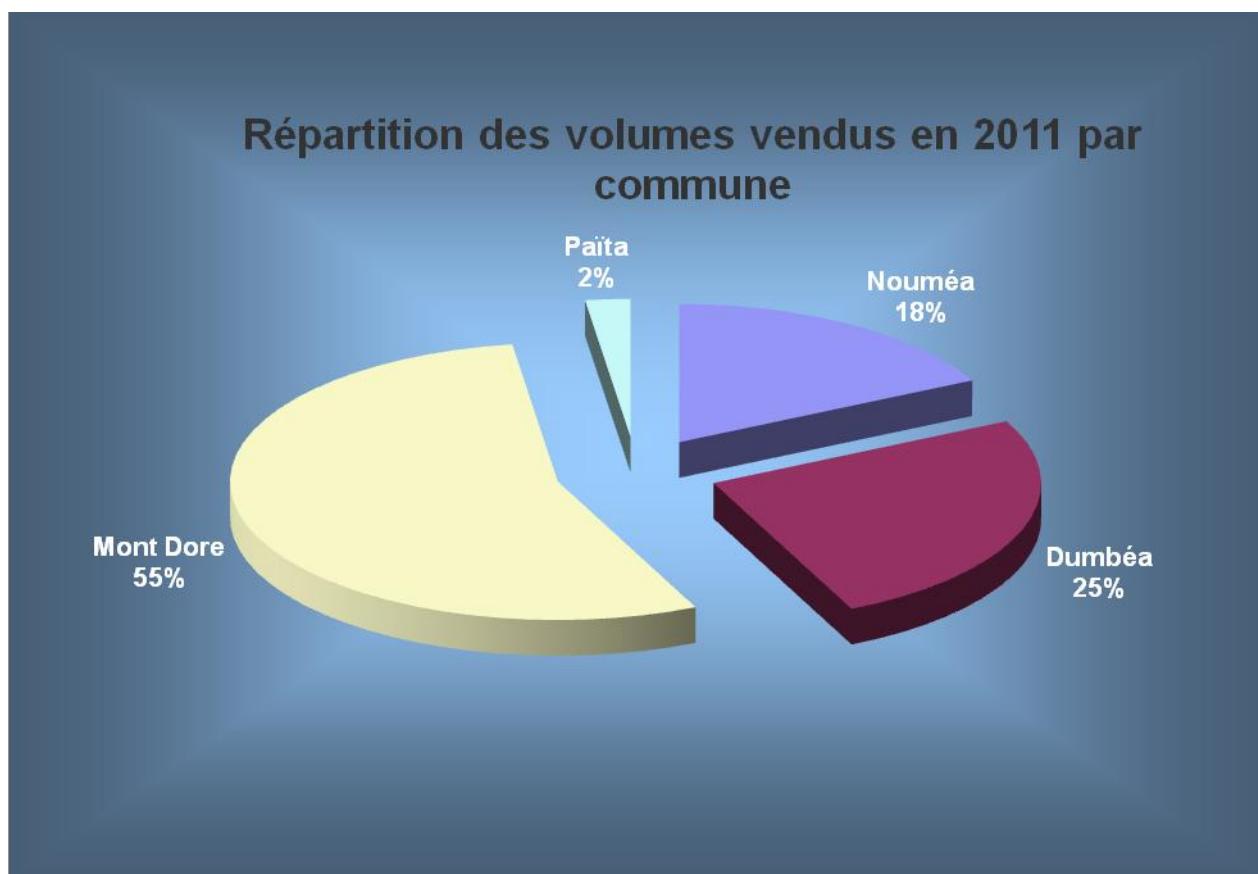
## VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution (m3)						
	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Eau produite - Station de pompage côte 100	3 792 417	3 470 128	4 078 870	3 749 220	4 022 714	7.3%
<b>Total volumes produits (A)</b>	<b>3 792 417</b>	<b>3 470 128</b>	<b>4 078 870</b>	<b>3 749 220</b>	<b>4 022 714</b>	<b>7.3%</b>
Achat d'eau en gros	0	0	0	0	0	-
<b>Total volumes achetés en gros (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Ventes d'eau en gros	0	0	0	0	0	-
<b>Total volumes vendus en gros (C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)</b>	<b>3 792 417</b>	<b>3 470 128</b>	<b>4 078 870</b>	<b>3 749 220</b>	<b>4 022 714</b>	<b>7.3%</b>

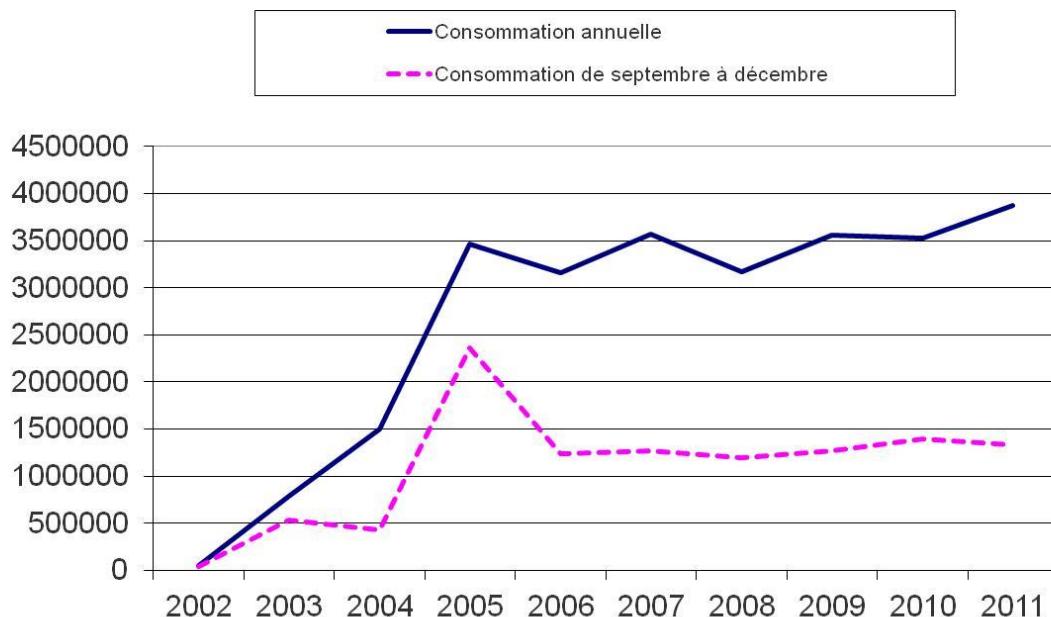
> **NOTA** > Les tableaux statistiques sont fournis en annexe.

## VOLUMES CONSOMMÉS AUTORISÉS

Volumes consommés autorisés (m <sup>3</sup> )						
	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Points de livraison Nouméa	881508	476 822	635 481	381394	682 975	79.1%
Points de livraison Dumbéa	800 703	775 225	936 228	863 447	986 779	14.3%
Points de livraison Mont Dore	1829 986	1840 607	1880 857	2 059 731	2 118 640	2.9%
Points de livraison Païta	53 829	73 564	103 977	226 698	86 169	-62.0%
<b>Total des volumes comptabilisés (E)</b>	<b>3 566 026</b>	<b>3 166 218</b>	<b>3 556 543</b>	<b>3 531 270</b>	<b>3 874 563</b>	<b>9.7%</b>
Volumes consommés sans comptage (F)						-
<b>Volumes de service du réseau (G)</b>	<b>35 915</b>	<b>95 228</b>	<b>148 019</b>	<b>979</b>	<b>38 022</b>	<b>3783.8%</b>
<b>Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)</b>	<b>3 601 941</b>	<b>3 261 446</b>	<b>3 704 562</b>	<b>3 532 249</b>	<b>3 912 585</b>	<b>10.8%</b>



## Evolution des volumes vendus SADET



## PERTES EN RÉSEAU ET INDICE LINÉAIRE DE PERTES

Pertes en réseau (m³) et Indice linéaire de pertes (m³/km/j)					
	2007	2008	2009	2010	2011
Volumes mis en distribution (D)	3 792 417	3 470 128	4 078 870	3 749 220	4 022 714
Volumes consommés autorisés (H)	3 601 941	3 261 446	3 704 562	3 532 249	3 912 585
<b>Total des "Pertes en réseau" (D-H) = (J)</b>	<b>190 476</b>	<b>208 682</b>	<b>374 308</b>	<b>216 971</b>	<b>110 129</b>
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
<b>Indice linéaire de pertes (J)/(365xL)</b>	<b>8.7</b>	<b>9.5</b>	<b>17.1</b>	<b>9.9</b>	<b>5.0</b>

> **NOTA** > L'installation étant dédiée à la production d'eau et à la vente en gros aux communes, l'indice linéaire de pertes n'est pas significatif. Il est cependant donné à titre indicatif.

## VOLUMES NON COMPTÉS ET INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

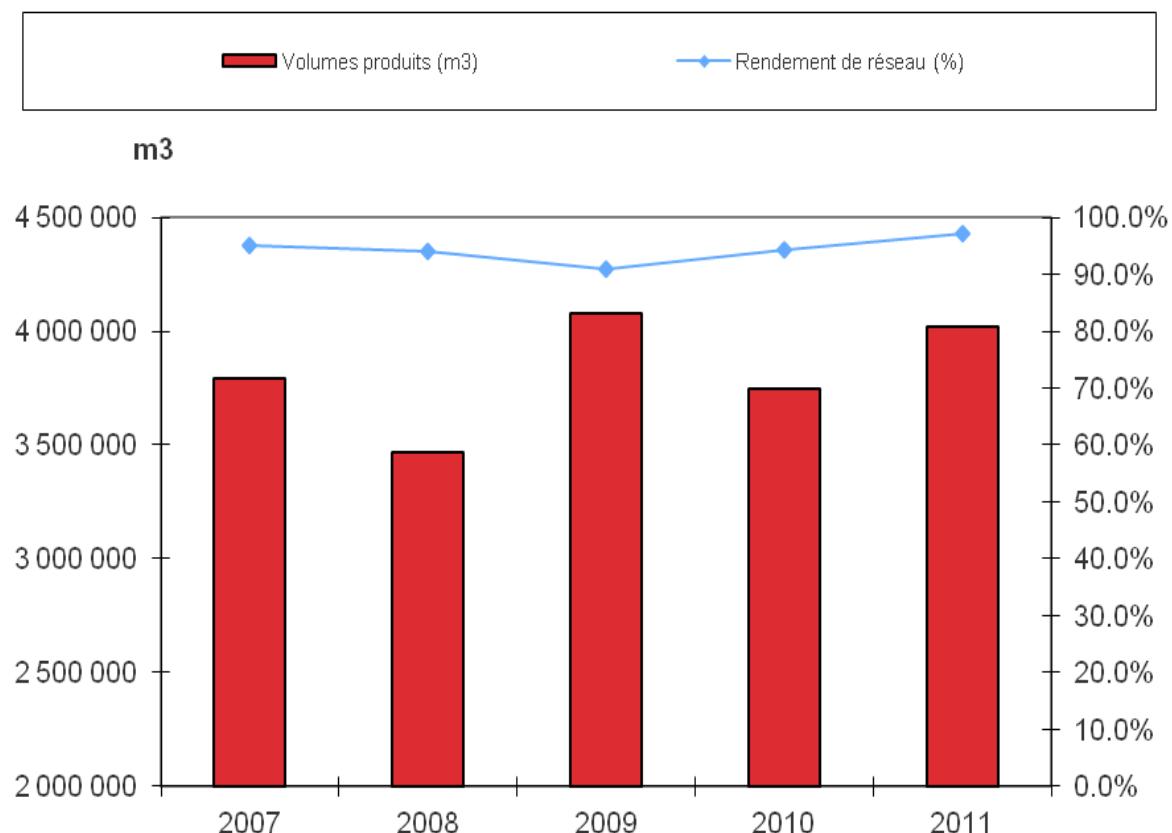
<b>Volumes non comptés (m<sup>3</sup>) et Indice linéaire des volumes non comptés (m<sup>3</sup>/km/j)</b>					
	2007	2008	2009	2010	2011
Volumes mis en distribution (D)	3 792 417	3 470 128	4 078 870	<b>3 749 220</b>	<b>4 022 714</b>
Volumes comptabilisés (E)	3 566 026	3 166 218	3 556 543	<b>3 531 270</b>	<b>3 874 563</b>
<b>Total des volumes non comptés (D-E) = (K)</b>	<b>226 391</b>	<b>303 910</b>	<b>522 327</b>	<b>217 950</b>	<b>148 151</b>
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	60.0	60.0	60.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>
<b>Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(365xL)</b>	<b>10.3</b>	<b>13.9</b>	<b>23.8</b>	<b>10.0</b>	<b>6.8</b>

> **NOTA** > L'installation étant dédiée à la production d'eau et à la vente en gros aux communes, l'indice linéaire de pertes n'est pas significatif. Il est cependant donné à titre indicatif.

## RENDEMENT DE RÉSEAU

<b>Rendement de réseau (%)</b>					
	2007	2008	2009	2010	2011
Volumes consommés autorisés (m <sup>3</sup> ) (H)	3 601 941	3 261 446	3 704 562	<b>3 532 249</b>	<b>3 912 585</b>
Volumes ventes en gros (m <sup>3</sup> ) (C)	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Volumes produits (m<sup>3</sup>) (A)</b>	<b>3 792 417</b>	<b>3 470 128</b>	<b>4 078 870</b>	<b>3 749 220</b>	<b>4 022 714</b>
Volumes achetés en gros (m <sup>3</sup> ) (B)	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rendement de réseau (H+C)/(A+B) (%)</b>	<b>95%</b>	<b>94%</b>	<b>91%</b>	<b>94%</b>	<b>97%</b>

### Evolution des volumes produits et du rendement



## LE BILAN ANALYTIQUE

### NATURE DES RESSOURCES UTILISÉES

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par le contrôle d'auto-surveillance d'exploitation.

### NOMBRE D'ANALYSES

Analyses de la Ressource		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements
Bactériologique	0	6
Physico-chimique	0	6
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>12</b>

Analyses de l'eau produite et distribuée		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements
Bactériologique	0	99
Physico-chimique	0	99
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>198</b>

## LE BILAN DE L'EXPLOITATION

### EXPLOITATION DES OUVRAGES DE PRODUCTION

#### ■ Consommations d'énergie et de réactifs sur les ouvrages de production

Consommation d'énergie (kWh)				
Désignation du site	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Station de pompage et forages de Tontouta	2 939 638	2 720 731	2 976 513	9.4%
Réservoir de Ouaboudé	2 237	2 608	5 843	124.0%
<b>Total</b>	<b>2 941 875</b>	<b>2 723 339</b>	<b>2 982 356</b>	<b>9.5%</b>

**NOTA** > Le détail des factures électriques est donné en annexe.

Consommation de réactifs				
Réactif	Désignation du site	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Chlore (T)	Station de refoulement de la Côte 100	1820 T	2.590 T	42.3%

#### ■ Interventions sur les ouvrages de production

> **NOTA** > Le détail des interventions sur les ouvrages de production est donné en annexe.

### EXPLOITATION DES RESERVOIRS

Nettoyages de réservoirs			
Désignation du site	Nombre de cuves	Capacité totale m3	Date du nettoyage 2011
Côte 100 - Cuve A	1	350	non fait
Côte 100 - Cuve B	1	350	non fait
Ouaboudé - Cuve A	1	4000	21/09/2011
Ouaboudé - Cuve B	1	4000	21/09/2011

> **NOTA** > Les cuves de réservoirs de la côte 100 n'ont pas été nettoyées en 2011, du fait de leur état de propreté.

## EXPLOITATION DES RÉSEAUX, BRANCHEMENTS ET COMPTEURS

Interventions distribution			
	2009	2010	2011
Sur canalisations	3	0	0

**NOTA** > Il n'y a pas eu d'intervention de réparation sur les canalisations.



## LE BILAN TRAVAUX ET ÉTUDES

### TRAVAUX EXCLUSIFS

Il y a eu deux points de livraison supplémentaires réalisés en 2011 : le piquage de PANDA sur Dumbéa et celui de Ducos sur Nouméa. Ces points ont été mis en service en janvier 2012.

### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

Néant.

### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE

Néant.

### ÉTUDES

Deux études concernant le diagnostic géotechnique des désordres constatés sur les talus des propriétés PATEA/SETIANO et NEHRO au Mont-Dore ont été commandées au Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics. Elles permettent de définir des solutions de confortement et de protection de la canalisation face à l'érosion causée par les intempéries.

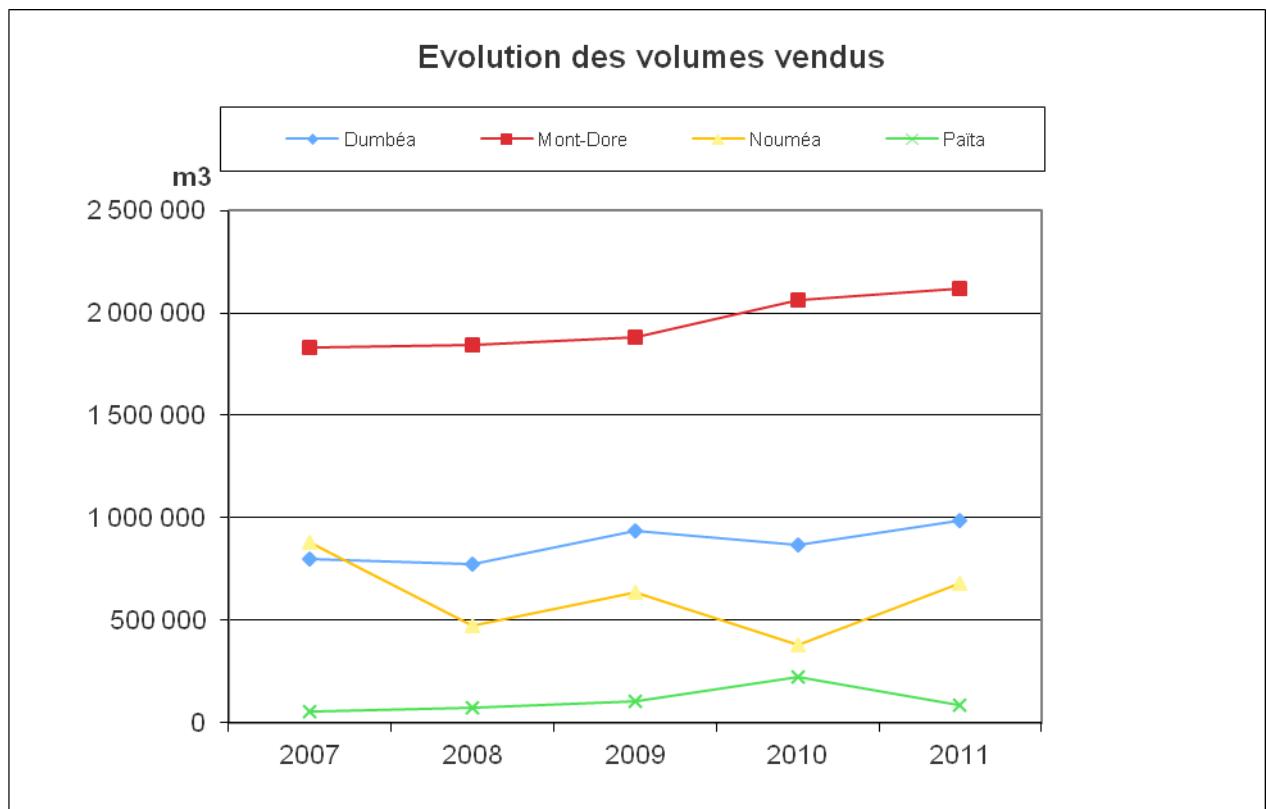
## LE BILAN CLIENTS

### NOMBRE D'ABONNEMENTS

Nombre d'abonnements / Points de livraison						
	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Dumbéa	4	4	5	5	6	20%
Mont-Dore	3	3	3	3	3	0%
Nouméa	1	1	1	1	2	100%
Païta	4	5	5	6	6	0%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>13%</b>

### VOLUMES VENDUS

Volumes vendus (m3)						
	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010(%)
Dumbéa	800 703	775 225	936 228	865 079	986 779	14%
Mont-Dore	1829 986	1840 607	1880 857	2 059 731	2 118 640	3%
Nouméa	881508	476 822	635 481	381394	682 975	79%
Païta	53 829	73 512	103 977	225 069	86 169	-62%
<b>Total</b>	<b>3 566 026</b>	<b>3 166 166</b>	<b>3 556 543</b>	<b>3 531 273</b>	<b>3 874 563</b>	<b>9.7%</b>





# LA TARIFICATION DU SERVICE

## PRÉSENTATION

D'après le contrat de concession, la partie fixe de la rémunération du Délégataire est révisée annuellement et ramenée à une valeur du  $m^3$  en la divisant par le volume annuel consommé prévisionnel par les abonnés du Grand Nouméa. Un terme correctif est calculé en fonction de l'écart constaté entre le volume prévisionnel et le volume réel constaté de l'année précédente. Ce prix est appliqué à partir du 1<sup>er</sup> avril de chaque année et figure dans une rubrique identifiée sur la facture de chaque abonné.

Il n'a pas été appliqué de terme correctif en 2011, du fait du raccourcissement de l'intervalle des relevés de compteurs de Nouméa au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010. Le manque à gagner correspondant sera compensé au fil du temps par les termes correctifs suivants.

En fonction de ses besoins complémentaires, chaque commune membre du SIGN achète le volume d'eau dont elle a besoin. Un quota annuel d'eau gratuit de 284 400  $m^3$  est disponible jusqu'en 2023. Ce quota est réparti entre les communes membres proportionnellement à leur consommation d'eau de l'année précédente.

## LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

### TARIF

<b>Tarifs au cours des 2 dernières années</b>				
	<b>2010</b>		<b>2011</b>	
	<b>1T</b>	<b>2T, 3T, 4T</b>	<b>1T</b>	<b>2T, 3T, 4T</b>
Part proportionnelle "Répercussion de l'Abonnement" (XPF/m3)	35.34	35.49	35.49	35.61
Prix de vente aux communes (XPF/m3)	20.82	20.69	20.69	21.65
Impact de la part "Abonnement" sur la facture d'eau calculée pour une consommation annuelle de 240 m3 (foyer domestique) (XPF/an)	8 482	8 518	8 518	8 546

### ÉVOLUTION DU TARIF DE L'EAU ENTRE 2010 ET 2011

<b>Evolution des révisions de la tarification</b>				
	<b>2010</b>		<b>2011</b>	
	<b>1T</b>	<b>2T, 3T, 4T</b>	<b>1T</b>	<b>2T, 3T, 4T</b>
Kc	0.02	0.02	0.02	0.02
Kv	0.014	0.014	0.014	0.014
Ke	122486	121703	121703	127329

## LES AUTRES TARIFS

Néant.



# LE BILAN RÈGLEMENTAIRE

## LES ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES 2011

Aucune évolution règlementaire n'est intervenue en Nouvelle Calédonie.

Le texte applicable est l'arrêté N°79-153/SGCG du 3 avril 1979 portant sur la définition des normes de potabilité des eaux de boisson et des eaux entrant dans la composition des produits destinés à la consommation (modifié par arrêté N°79-295/SGCG du 19 juin 1979).



# LES MOYENS DU PRESTATAIRE

## NOS MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

### **DESCRIPTIONS DES MOYENS AVEC LEUR AFFECTATION ET LEUR LIEU DE MOBILISATION**

L'activité quotidienne d'exploitation des installations de l'Aqueduc est assurée par la Calédonienne des Eaux.

### **TELEGESTION, INFORMATIQUE**

Un système de télégestion, intitulé TOPKAPI, est implanté dans les locaux de la Station de Traitement du Mont Té. Il est accessible depuis des postes déportés, installés au siège de la Calédonienne des Eaux, 13, rue Edmond Harbulot, PK6 à Nouméa.

L'informatique de gestion clientèle, comptabilité est utilisée en télétraitements. Les ordinateurs, de type AS400, sont installés dans les locaux de notre prestataire de services informatiques EPI.

L'informatique de bureautique est centralisée sur un serveur de données basé dans les locaux de la CDE au PK6.

## LABORATOIRE D'ANALYSE

Le laboratoire de la Calédonienne des eaux a été créé en 1989. Agréé par le ministère de l'environnement de 1991 à 1998, il a été certifié ISO 9002 en 1998, puis ISO 9001 version 2000 depuis 2002. Il est également agréé par la Province Nord depuis 1996 et par la Province des Iles depuis 2002. Il est doté d'équipements indispensables à l'étude et l'analyse des eaux à traiter ainsi qu'à l'autocontrôle mené par l'exploitant pour vérifier le bon fonctionnement des équipements et ajuster les réglages.

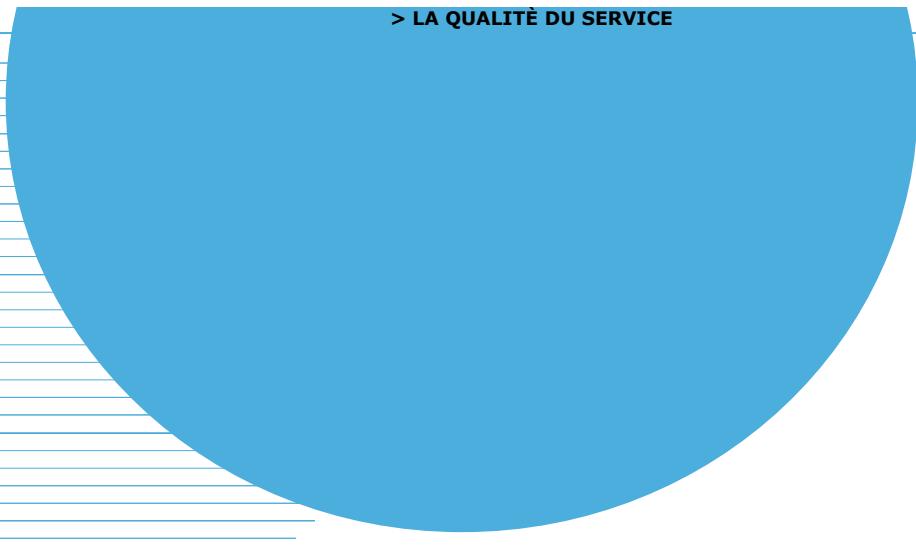
La Calédonienne des Eaux reçoit près de 10000 échantillons par an, représentant environ 115 000 paramètres mesurés par son laboratoire. Pour réaliser ces analyses, le laboratoire est doté des équipements les plus modernes, tels que spectrophotomètre d'absorption atomique à flamme et four, spectrophotomètre UV visibles, automates phosphore et azote, étuves microbiologiques, auxquels s'additionnent les appareils classiques de laboratoire.

En 2009, les équipements complémentaires suivants ont été acquis et mis en service : un four Zeeman, un COT mètre, une chromatographie ionique. En 2011, une chromatographie gazeuse couplée à un double spectromètre de masse (GC/MS-MS) et une deuxième chromatographie ionique ont été acquis et mis en service.

## CARTOGRAPHIE / SIG

La Calédonienne des eaux fait partie des membres fondateurs du GIE SERAIL.

Le Système d'Information Géographique qu'elle utilise est le logiciel APIC. Les réseaux d'adduction et de distribution de la SADET sont représentés sur ce logiciel. L'historique des interventions sur le réseau y figure également.



# LA QUALITÉ DU SERVICE

LA QUALITÉ DU PRODUIT .....	45
LA QUALITÉ DU SERVICE .....	47
LE MANAGEMENT QUALITÉ .....	51
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	53
L'ANALYSE DU PATRIMOINE .....	55



# LA QUALITÉ DU PRODUIT

## LA CONFORMITÉ DE LA RESSOURCE

L'eau produite par les forages provient de la nappe alluviale de la Tontouta alimentée par la rivière. Naturellement filtrée, elle présente des caractéristiques assez constantes. L'absence d'activités agricoles en amont la préserve de contaminations par les pesticides.

Analyses de la Ressource		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements
Bactériologique	0	6
Physico-chimique	0	6
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>12</b>

> **NOTA** > Un prélèvement annuel est effectué sur chacun des puits en fonctionnement. Aucun de ces prélèvements ne s'est révélé non conforme.

## LA CONFORMITÉ DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUÉE

Qualité de l'eau - Contrôle sanitaire - 2011			
Analyses bactériologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	99	Nombre de prélèvements	99
Nombre de prélèvements non-conformes	0	Nombre de prélèvements non-conformes *	4
% conformité	100%	% conformité	96%

Analyses non-conformes					
Date prélèvement	Lieu du prélèvement	Paramètre non conforme	Valeur paramètre	Seuil de conformité	Observations
03/11/11	GT Nakutakoin	Fer	314 µg/l	200 µg/l	Refait le 14/11/11 : Non Conforme Refait le 21/11/11 : Conforme
05/12/11	GT Mont TE	Fer	272 µg/l	200 µg/l	Refait le 07/12/11 : Non Conforme Refait le 02/01/12 : Conforme

# LA QUALITÉ DU SERVICE

## LES INDICATEURS TECHNIQUES

### PROTECTION DE LA RESSOURCE

#### ■ Autorisation de captage

Le captage des eaux de la Tontouta par le SIGN a été autorisé par l'arrêté N°923-2000/PS du 22 juin 2000.

#### ■ Périmètres de protection immédiate et rapprochée

Les périmètres PPI et PPR ont été définis et déclarés d'utilité publique par l'arrêté N°94/PJ/SAJ du 31 janvier 2007. Ils ont été déterminés par l'arrêté N°2007-2501 IGNC du 31 mai 2007. La propriété privée située à l'intérieur du périmètre de protection immédiate a été acquise en toute propriété par le SIGN moyennant le versement d'une somme symbolique de 1 F CFP versée à la SADET les 9 et 15 février 2010.

#### ■ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La valeur de l'indice est de 100%. Le détail du calcul est donné ci-dessous.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable		
Ressource	Année	Aqueduc
Volumes annuels d'eau produits/achetés	2011	4 022 714 m <sup>3</sup>
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau		
Aucune action	0%	Oui
Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours	20%	Oui
Avis de l'hydrogéologue rendu	40%	Oui
Dossier déposé en "préfecture"	50%	Oui
Arrêté "préfectoral"	60%	Oui
Arrêté "préfectoral" complètement mis en œuvre (terrain acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)	80%	Oui
Arrêté "préfectoral" complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100%	Oui
<b>Note (pondérée par les volumes)</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

## GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

### ■ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau

La valeur de l'indice est de 70%. Le détail du calcul est donné ci-dessous.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable		
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10 pts	Oui
Mise à jour du plan au moins annuelle	10 pts	Oui
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	+10 pts	Oui
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	+10 pts	Oui
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation, ..) et des servitudes	+10 pts	Oui
Localisation des branchements sur le plan cadastral	+10 pts	Oui
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	+10 pts	Oui
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des branchements	+10 pts	Non
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur 3 ans)	+10 pts	Non
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	+10 pts	Non
	%	70

> **NOTA** > Les trois derniers critères sont non significatifs pour l'aqueduc.

## LES INDICATEURS CLIENTÈLE

### RELATION CLIENTS

> **NOTA** > La relation avec les abonnés est assurée par les délégataires du service de l'eau de chaque commune membre du SIGN. Il n'y a donc pas d'indicateurs clientèle pour la SADET.



# LE MANAGEMENT QUALITÉ

## LA QUALITÉ AU SEIN DE LA CALEDONIENNE DES EAUX

### CERTIFICATION ISO 9001

La Calédonienne des Eaux est certifiée selon la norme NF EN ISO 9001 – version 2000 depuis le 30 octobre 2002 (29 septembre 1998 – certification initiale) pour les domaines d’activité suivants :

- Production et distribution d’eau potable,
- Collecte et épuration des eaux usées et pluviales,
- Gestion de la clientèle,
- Laboratoire d’analyses,
- Prestations de services liées à ses métiers.

Le dernier renouvellement de cette certification a eu lieu en novembre 2010. Celle-ci est donc valable jusqu’en novembre 2013.

### LABORATOIRE ACCREDITÉ

Le Laboratoire de la Calédonienne des Eaux peut faire appel au CIRSEE, laboratoire accrédité de Lyonnaise-des-Eaux France.

Le laboratoire de la CDE a également lancé une démarche d'accréditation selon la norme ISO 17025, qui devrait aboutir en octobre 2012, après l'audit d'accréditation de l'organisme COFRAC.



# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LA LUTTE CONTRE LES FUITES

La Calédonienne des Eaux a fait réaliser une étude sur les tuyaux de branchement en polyéthylène fabriqué localement. Cette étude qui a été présentée dans la réponse à l'appel à candidature pour la délégation de service public a montré la prédominance de l'apparition des fuites sur les branchements. En effet, les actions conjuguées de la température de l'eau, de la concentration en chlore et de la qualité du produit fabriqué localement engendrent un nombre important de fuites sur branchement.

Dans les réseaux de distribution des communes appartenant au SIGN, la vétusté de certaines canalisations, les plus anciennes, est à l'origine de l'existence de fuites qui n'apparaissent pas. La Calédonienne des Eaux a donc fait l'acquisition de matériel de recherche de fuites : pré localisateurs acoustiques, corrélateurs acoustiques, amplificateurs de bruit. L'installation de pré-localisateurs acoustiques alertant par téléphone GSM et des campagnes d'écoutes nocturnes pour repérer ces pertes d'eau sont également effectuées.

De plus, la surveillance de la modification des débits de nuit permet d'orienter les recherches de fuite vers les secteurs concernés.



# L'ANALYSE DU PATRIMOINE

## ÉQUIPEMENTS ET GÉNIE CIVIL

### DESCRIPTION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DES BIENS

Mis à part les travaux décrits ci-après, l'état général des installations permet leur exploitation dans des conditions satisfaisantes. Les accès aux installations sont en bon état. L'état du génie civil, des clôtures, des portails et des huisseries est correct. Les équipements de télésurveillance, d'anti-intrusion, et l'ensemble des équipements électromécaniques sont en état normal de fonctionnement et d'exploitation

### TRAVAUX PROGRAMMÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE

Le délégataire s'engage à réaliser en 2012 les travaux de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement des installations, conformément à ses obligations contractuelles.

## **TRAVAUX A RÉALISER PAR LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE**

Néant.

## **RÉSEAUX**

### **DESCRIPTION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DES BIENS**

Au niveau des canalisations, l'érosion par les eaux pluviales de certaines parties de passage en servitude vont nécessiter des travaux de grosses réparations.

### **TRAVAUX PROGRAMMÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE**

Le déléataire s'engage à réaliser en 2012 les travaux de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement des installations, conformément à ses obligations contractuelles, notamment les travaux de grosses réparations sur le terrain de M. NERHO au Mont-Dore. Ceux à faire sur les terrains PATEA et SETIANO restent subordonnés à l'autorisation des propriétaires.

## **TRAVAUX A RÉALISER PAR LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE**

Néant.

## **BRANCHEMENTS ET COMPTEURS**

### **DESCRIPTION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DES BIENS**

La notion de branchement n'existe pas à proprement parler dans le contrat de la SADET. Les antennes sont considérées comme des canalisations.

### **TRAVAUX PROGRAMMÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE**

Le déléataire s'engage à réaliser en 2012 les travaux de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement des installations, conformément à ses obligations contractuelles.

## **TRAVAUX A RÉALISER PAR LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE**

Néant.

## AUTONOMIE DE RÉSEAU

Autonomie de réseau (h)					
	2007	2008	2009	2010	2011
Capacité totale de réserve (m3) (A)	8000	8000	8000	8000	<b>8000</b>
Consommation moyenne sur le réseau (m3/j) (B)	9770	8675	9744	9675	<b>10615</b>
Consommation de pointe sur le réseau (m3/j) (C)	14104	13088	14459	16253	<b>15392</b>
<b>Autonomie de réseau en période de pointe assurée par le stockage (h) (A/Cx24)</b>	13.6	14.7	13.3	11.8	<b>12.5</b>

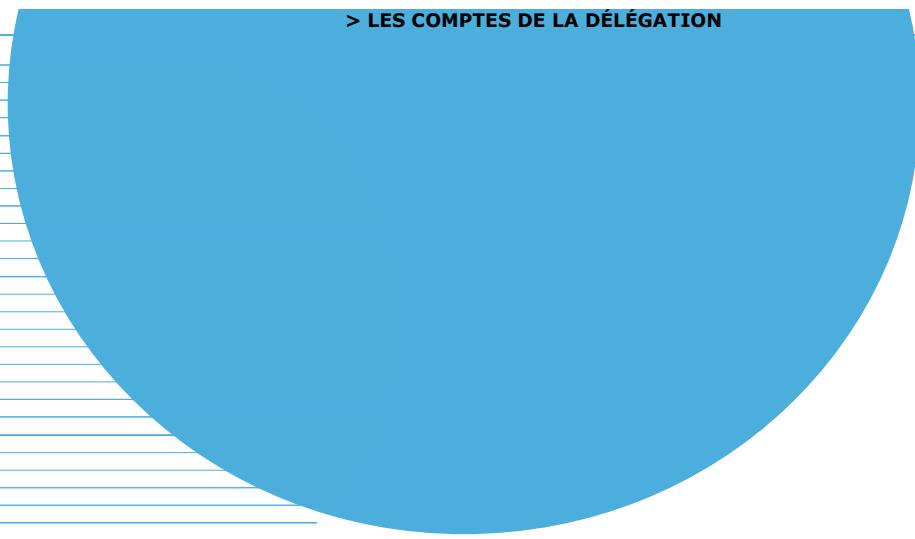
> **NOTA** > La valeur de cette autonomie est une valeur moyenne sur l'ensemble des quatre communes du SIGN qui utilisent le Grand Tuyau.

## TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU

Renouvellement réseau					
	2007	2008	2009	2010	2011
Longueur du réseau renouvelée (m)	0	0	0	0	0
Longueur du réseau réhabilitée (m)	0	0	0	0	0
Longueur du réseau remplacée à l'occasion d'un renforcement (m)	0	0	12.04	0	0
Longueur du réseau (m)	59 982	59 995	60 007	60 007	60 007
<b>Taux moyen de renouvellement du réseau (%)</b>	0.00%	0.00%	0.02%	0.00%	0.00%

> **NOTA** > Les réseaux de la concession ont un âge inférieur à 10 ans. Leur renouvellement n'est pas à l'ordre du jour.





# LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION

COMpte ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION .....	61
LES INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS .....	63
LES DONNEES FINANCIERES .....	65
LES ENGAGEMENTS A CARACTERE FINANCIER .....	67



# LE COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION

## COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND NOUVELA - AQUEDUC DU GRAND NOUVELA		
COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
ANNEE 2011		
	2011	2010
<b>PRODUITS (en kXPf)</b>	<b>722 552</b>	<b>696 152</b>
Part fixe	643 338	635 655
Part variable	76 774	57 308
Travaux attribués au titre du contrat et autres produits	2 440	3 189
<b>CHARGES (en kXPf)</b>	<b>581 826</b>	<b>558 325</b>
Energie électrique	54 762	52 574
Analyses	5 224	5 685
Sous-traitance CDE	53 603	50 911
Impôts locaux et taxes	445	703
Autres dépenses d'exploitation	8 488	9 157
Contribution des services centraux et recherche	7 824	7 704
Charges relatives aux renouvellements		
- compte de renouve., de grosses réparations	51 161	50 157
Charges relatives aux investissements		
- neufs non programmés	5 413	3 181
- programme contractuel	386 524	378 945
Charges relatives aux investissements du domaine privé	170	270
Rémunération du besoin en fonds de roulement	3 901	2 571
Perdes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4 312	-3 534
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>140 727</b>	<b>137 827</b>
Impôt sur les sociétés	42 218	41 348
<b>RÉSULTAT</b>	<b>98 509</b>	<b>96 479</b>

## BILAN

### PRODUITS

#### *Part fixe : +1,21%*

L'assiette des volumes du Grand Nouméa est stable. La redevance facturée à l'usager augmente seulement de +0,3% en raison d'un terme correctif 2011 fixé à 0.

#### *Part variable :*

La forte croissance des recettes (+34%) est due à l'augmentation des volumes vendus (+9,7%) essentiellement sur Nouméa et à l'augmentation tarifaire (+4,5%).

#### *Travaux et autres produits :*

Il est enregistré sur ce poste la marge réalisée par SADET sur les travaux de dévoiement à Paita pour la SECAL.

### CHARGES

#### *Energie électrique : +4,16 %.*

Cette hausse est en corrélation avec la hausse des volumes livrés au réseau. Consommation en hausse de 9,7%.

#### *Analyses : -8 %.*

Le poste analyses de 2010 contient 1,7 M FCFP (analyse des puits de forage) qui porte sur l'exercice 2009. Retraité de ces 1,7 M FCFP, le poste analyses augmente de 1,2 M FCFP (+31%).

#### *Sous-traitance CDE : +5,3 %*

La facturation sur la part fixe du contrat de sous-traitance CDE-SADET a augmenté de 3,8% (effet prix), le solde étant lié à l'augmentation sur la part variable.

#### *Impôts : -37 %*

Un changement de méthode pour la comptabilisation de la TSS a eu lieu en 2010 par rapport à 2009. Les charges sont comptabilisées en TTC. Ce changement a débuté courant 2010, la variation entre 2010 et 2011 est donc moindre qu'entre 2009 et 2010.

#### *Autres dépenses d'exploitation :*

Ces charges évoluent peu, elles s'élèvent à 8,5 MF.

Les principaux postes concernent des frais de commissariat aux comptes (850 KF), l'assurance (1,7 MF), le contrôle des Micoms – contrôleurs des cellules électriques des moteurs des pompes- (1,067 MF), l'étude de dévoiement (2,4 MF) et des travaux de peinture (1,7 MF).

#### *Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux :*

En 2010, a été comptabilisée une reprise de provision pour dépréciation des créances douteuses, celle de 2009 ayant été surestimée.

La dotation de 2011 correspond au niveau de provision normal des créances douteuses.



# LES INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS

## PRÉSENTATION

**Le renouvellement** se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée, ou d'une technologie différente. Ce qui importe est sa finalité.

**Les travaux neufs** sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect qualitatif).

**> NOTA** > En ce qui concerne l'aqueduc, il n'y a pas de travaux neufs à la charge de la SADET et très peu de renouvellement. Les travaux neufs effectués sont à la charge des promoteurs des nouveaux lotissements. Pour le renouvellement, il ne concerne que du matériel électromécanique (ex : démarreur de pompe)

## EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL

Renouvellements : Equipements et génie civil		
	Opérations	Coût (F,CFP)
Garantie de continuité du service	néant	néant
Compte de renouvellement et de grosses réparations	cf. liste en annexe	14 098 508
<b>Total renouvellements</b>		<b>14 098 508</b>

> **NOTA** > Le détail des opérations réalisées est fourni en annexe.

## RESEAUX

Renouvellements : Réseaux			
	Opérations	Nature	Coût (F,CFP)
Garantie de continuité du service	0	-	0
Programme contractuel de travaux	0	-	0
Fonds contractuel	0	-	0
<b>Total renouvellements</b>			<b>0</b>

> **NOTA** > Les réseaux de la concession ont un âge inférieur à 10 ans. Leur renouvellement n'est pas à l'ordre du jour.

## COMpteURS

Renouvellements : Compteurs du domaine concédé		
	Nombre	Coût (F,CFP)
Garantie de continuité du service	0	0
Compte de renouvellement des grosses réparations	0	0
<b>Total renouvellements</b>		<b>0</b>

**NOTA** > Le renouvellement d'une partie des compteurs est prévue pour 2012.

>

# LES DONNEES FINANCIERES

## SITUATION DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT ET DE GROSSES REPARATIONS

Compte de renouvellement et de grosses réparations	
(Art.4 de l'avenant N°3)	Montant (F,CFP)
Solde au 31/12/2010	79 724 460
Taux d'intérêt légal de l'exercice antérieur	0.65%
Solde au 01/01/2011	80 242 669
Dotation de l'exercice (délégataire)	49 174 000
Dotation de l'exercice (subventions)	0
Coefficient d'indexation	0.02
Dépenses imputées sur le fonds	14 098 508
Solde au 31/12/2011	117 304 791

> **NOTA** > Les dépenses imputées sur le compte de renouvellement concernent du matériel électromécanique tel que des démarreurs de pompe. Le tableau des investissements est donné en annexe.



# LES ENGAGEMENTS A CARACTÈRE FINANCIER

## CONVENTIONS ALLANT AU-DELA DU TERME DU CONTRAT

- Contrats d'abonnement à l'électricité auprès d'ENERCAL pour la station de pompage de Tontouta et pour le réservoir de Ouaboudé
- Contrats d'abonnement au téléphone auprès de l'OPT pour la station de pompage de Tontouta
- Licences radio pour la télécommande et la télégestion des installations auprès de l'OPT
- Convention de participation à l'entretien du chemin d'accès sur la servitude Pierson (cf. situation fin 2010 en annexe)





# ANNEXES

